

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

## Fin des travaux d'aménagement de la vélorue Saint-André

La Ville de Montréal est heureuse de vous annoncer qu'elle a complété le projet novateur d'aménagement de la vélorue sur la rue Saint-André, compris entre la rue Cherrier et l'avenue Laurier Est.

Veillez toutefois prendre note que des interventions mineures pourraient avoir lieu afin de finaliser l'aménagement. Celles-ci n'auront aucun impact sur la circulation. De plus, Hydro-Québec va procéder au déplacement de fils électriques et à l'enlèvement des anciens poteaux. Il y aura aussi la réfection des trottoirs dans la zone des travaux d'Hydro-Québec.

Entrepris en mai 2018, soulignons que ce projet de réfection d'infrastructures municipales et d'aménagement de la vélorue comprenaient la reconstruction de conduites d'aqueduc et d'égout, le réaménagement des intersections, la mise à niveau de l'éclairage, de même que la construction de trottoirs, de fosses d'arbres et de mails centraux. Il est à noter que l'arrondissement poursuivra à la plantation d'arbres et d'arbustes au printemps 2020.

### Concept novateur

Une première au Québec, rappelons qu'une vélorue consiste en un partage complet de la rue entre les vélos et les voitures, alors que les cyclistes ont priorité sur la chaussée (les véhicules restent derrière les vélos). Elle permet notamment d'améliorer l'offre de voies cyclables sécuritaires et de diminuer la circulation sur une rue résidentielle.

L'aménagement géométrique proposé pour ce concept inclut des saillies de trottoirs avec plantation, ainsi que l'élargissement des trottoirs sur certains tronçons dans le but d'uniformiser la largeur de la rue à 8,2 m pour l'ensemble de la vélorue. Ces saillies de trottoirs contribuent à diminuer la vitesse des véhicules automobiles, de même qu'à augmenter la visibilité aux intersections.

### Sécurité des cyclistes

Toujours dans la perspective de faciliter le déplacement et la sécurité des cyclistes, la circulation automobile a été déviée de sa trajectoire sur la rue Saint-André aux intersections des rues Napoléon (voir le visuel au verso) et Roy, afin de s'assurer que le flux de circulation automobile ne soit pas augmenté. Ainsi, à ces intersections, les automobilistes doivent maintenant effectuer un virage.

La vélorue offre un axe cyclable supplémentaire vers le nord de 1,8 km, ouvert 12 mois par année. Elle relie les bandes cyclables de l'avenue Laurier Est à la piste cyclable existante sur la rue Cherrier, en passant par la piste cyclable existante sur la rue Rachel est.

Bien que nouveau à Montréal, ce concept a déjà fait ses preuves ailleurs dans le monde, soit en Allemagne, aux Pays-Bas, au Danemark, en France et aux États-Unis.

Enfin, grâce à ces travaux, les citoyens du secteur profitent maintenant d'infrastructures collectives améliorées et plus performantes, de même que d'un environnement de vie renouvelé et plus agréable.

La Ville de Montréal vous remercie encore de votre collaboration tout au long des travaux effectués dans votre quartier.

# INFO-TRAVAUX

Montréal 

## Renseignements



514 872-3777, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 20 h 30 ou le samedi et dimanche, de 9 h à 17 h.



Pour signaler une situation nécessitant une intervention rapide et prioritaire à tout autre moment, composez le 311.



[info-travaux@ville.montreal.qc.ca](mailto:info-travaux@ville.montreal.qc.ca)



[ville.montreal.qc.ca/chantiers](http://ville.montreal.qc.ca/chantiers)

